



## Des conditions de travail de plus en plus difficiles...

### ...La PMI en danger

Section du Conseil général de l'Essonne

## Pour une offre qualitative de la P.M.I. En faveur des jeunes, des familles, des enfants, des femmes!!!

Les missions de la Protection Maternelle et Infantile, et de Planification Familiale sont définies par le Code de la Santé Publique.

Sur l'Essonne, elles se déclinent par des actions de prévention médico-sociales envers les collégiens, les femmes enceintes, les jeunes enfants de moins de 6 ans.

Elle a également en charge l'agrément et le suivi des assistants maternels et familiaux, le suivi et le contrôle des établissements d'accueil du jeune enfant.

Nous, Professionnels de la P.M.I., face au contexte actuel :

- augmentation des naissances, de la précarité, qui conduit à devoir accueillir un public en difficulté, de plus en plus nombreux dans tous les lieux d'exercice professionnels.
- diminution des effectifs des professionnels : 30 postes en moins en 2011, 50 postes en moins envisagés pour 2012.
- une réorganisation de la DPMI effectuée en 2010 qui a conduit à une désorganisation des circuits de communication, de décision, de la place de chacun, des services, et du service rendu aux usagers. Et une grande perte de compétences...!
- Une territorialisation volatile et turbulente, qui cahote à son propre rythme sur la chanson « ça s'en va et ça revient », qui oblige les équipes à une adaptation permanente.

Exigeons des conditions de travail respectueuses des engagements de la P.M.I. envers ses utilisateurs :

- Le maintien des effectifs en personnel, et arrêt des postes vacants, non remplacés, des gels des postes,
- Des circuits de recrutement transparents et réactifs
- Le maintien des temps partiels pour les agents qui le souhaitent
- Le paiement ou la récupération des heures supplémentaires effectuées

Nous dénonçons :

- Un travail morcelé : temps de travail réparti sur plusieurs sites entraînant stress, risques routiers
- Une polyvalence poussée à l'extrême
- Le sentiment de dévalorisation et de manque de respect de la part de l'Institution, ressenti par toutes les équipes, qui conduit à des situations de plus en plus nombreuses d'épuisement professionnel

Mais aussi :

De mauvaises conditions matérielles : locaux le plus souvent insuffisants et inadaptés, manque de salles de personnel, alors que le personnel fait des journées continues.

De plus, 2 gros chantiers informatiques doivent se mettre en œuvre en 2012 sur les territoires, et malgré leur côté incontournable et dynamisant, apportent leur surcroît de travail et interviennent sur un terrain fragilisé par le manque d'effectifs.

Le retard d'équipement accumulé par la D.P.M.I. depuis de nombreuses années est un frein majeur à ces projets, et à la mobilisation des équipes.

**Signez la pétition, Venez soutenir l'action de la PMI**

**Manifestez avec eux le  
Mardi 8 Novembre 2011 à partir de 13 H 30  
devant l'Hôtel du département à EVRY**

**Pétition à retourner : par courriel : [cfdtcg91@cg91.fr](mailto:cfdtcg91@cg91.fr) ou adresse postale : Section cfdt du Conseil général de l'Essonne : Bâtiment Administratif – Porte A – 4<sup>ème</sup> étage – Bureau 404 – Bd de France – 91012 EVRY Cedex., Par Fax : 01 60 91 95 39**

Nom	Prénom	Commune	Signature

